

**Volet B**

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe



06054870

Dépôt au Greffe du Tribunal
de commerce de Neuchâtel

14 MARS 2006
Jury de sa réception

Greffe *La Greffe*

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/03/2006- Annexes du Moniteur belge

Dénomination : **Fraidicash**

Forme juridique : **Société privée à responsabilité limitée**

Siege **Rue des charrettes**

7**6850 Paliseul**

N° d'entreprise : **0872.920.420**

Objet de l'acte : **Démission et nomination de gérants - modification siège social**

Texte :

Extrait du PV de l'assemblée générale extraordinaire du 02/01/2006

L'assemblée accepte la démission de Monsieur Pascal Jacques, habitant rue Sous-la-Rochette 10 à 6880 Orgéo, en tant que gérant et lui donne décharge et quitus

L'assemblée ratifie la nomination de deux nouveaux gérants révocable ad nutum:

- **madame Pierson Anne Marie habitant rue des charrettes 7 à 6850 Paliseul**
- **monsieur Stock Marc habitant av. Générale Gracia 8 à 5170 Profondeville**

Le mandat de mme Pierson pourra être rémunéré, le mandat de mr Stock est exercé à titre gratuit.

L'assemblée ratifie le transfert de siège social à la nouvelle adresse soit chaussée de Dinant 320 à Namur.

**Pierson Anne Marie
gérant**

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto

Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso

Nom et signature